

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. René Pelletier, maire
M. Michel Brien, conseiller
M. Denis Bruneau, conseiller
M. Olivier Grenier, conseiller
M. Pierre Lalonde, conseiller
M. Adrien Steudler, conseiller
Mme Annie Vincent, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

Session
extraordinaire du 7
décembre 2011

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 décembre 2011 à 15 h 00, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine

OUVERTURE DE LA SESSION ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 15 h par René Pelletier, maire de Racine.
André Courtemanche, Directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire

2011-12-408
Renonciation à
l'avis de
convocation

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents à ladite session, il est proposé par Mme la conseillère Annie Vincent et accepté à l'unanimité des conseillers présents que tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de ladite session spéciale, le tout conformément à l'article 157 du Code municipal.

M. le maire suggère de mettre à l'ordre du jour ce qui suit :

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Résolution pour autoriser la dépense pour remplacer les quatre ponceaux dans la rue J.-A. Bombardier ;
- 2- Période de questions

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Directeur général et secrétaire trésorier,

2011-12-409
Adoption de l'ordre
du jour

Il est proposé par M. Olivier Grenier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

1. Résolution pour autoriser la dépense pour remplacer les trois ponceaux dans la rue J.-A. Bombardier ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de remplacer trois ponceaux dans la rue J.-A. Bombardier ;

2011-12-410
Résolution pour
autoriser la dépense
pour remplacer les
trois ponceaux dans
la rue J.-A.
Bombardier

Il est proposé par M. Denis Bruneau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les trois ponceaux dans la rue J.-A. Bombardier soient remplacés dès cet automne, si possible, dans le chemin J.-A. Bombardier pour un montant de 60 000 \$ plus les taxes applicables.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier autorise une somme de 60 000 \$ plus taxes applicables pour le remplacement de trois ponceaux dans le chemin J.-A. Bombardier et certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au surplus 2011 pour ladite dépense.

André Courtemanche,
Directeur général et secrétaire trésorier

2. Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

LEVÉE DE LA SESSION

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette session ayant fait l'objet de discussions et/ou de résolutions, le cas échéant,

M. le conseiller Michel Brien, propose la levée de la session à 15 h 20.

2011-12-411
Levée de la session

M. René Pelletier
Maire

M. André Courtemanche
Directeur général et secrétaire
Trésorier
